Municipalité d'Oppens

Révision du Plan d'affectation communal
Enquête complémentaire

La mise en œuvre de la LAT a conduit le Canton et notre Commune à établir un bilan des réserves à bâtir en 2016, suivi par la mise en place d'une Zone Réservée sur tous les terrains constructibles de notre village, mesure acceptée par notre Législatif le 28 mars 2017, puis par le Canton le 17 mai 2017.

L'enquête publique concernant les modifications du Plan d'affectation communal a été effectuée du 11 mars au 11 avril 2022. A la suite de cette dernière, plusieurs modifications ont été apportées au plan initialement mis à l'enquête, modifications qui sont aujourd'hui soumises à une enquête publique complémentaire, du 11 mars au 17 avril 2023. Les documents y relatifs pourront être consultés durant le délai de l'enquête sur notre site internet *www.oppens.ch* ou dans les bureaux du Greffe municipal, sur rendez-vous. Le délai d'opposition à cette enquête échoit à son terme, soit le 17 avril 2023.

Afin de vous donner les informations nécessaires à ce sujet, nous vous invitons à une séance publique d'information en présence des membres de la Municipalité et de l'urbaniste M. Régis Courdesse, qui se tiendra le

23 mars 2023 à 20h00 dans la grande salle d'Oppens.

La Municipalité précise que les propriétaires directement touchés par ces nouvelles modifications ont été avertis au-travers d'un courrier qui leur a été personnellement adressé.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Municipalité
Le 7 mars 2023